

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

Pôle : Actions éducatives, sport et vie
associative

Unité : Education et jeunesse

Tél. : 04 74 32 55 41

Fax : 04 74 32 55 09

Courriel : mylene.canet@ain.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

Décision n° RA-001-10-00006-00

Portant agrément au titre du service civique

La directrice départementale de la cohésion sociale de l'Ain,

Vu le code du service national, notamment son titre 1er bis;

Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 04/11/2010 par l'organisme intéressé;

Décide :

Article 1^{er}

L'association **Association de Gestion des Espaces Karstiques (A.G.E.K.)** dont le siège social est situé **Le "Lab'eau" - 363 route du Belvédère - Romanèche 01250 HAUTECOURT ROMANECHÉ** (N°SIRET : 434 437 018 000 14) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Environnement	6	A	Protection, sensibilisation et gestion de l'environnement

Article 3

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 9 mois.

Article 4

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 0 mois.

Article 5

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 2 mois.

Fait à Bourg en Bresse, le **22 NOV. 2010**

Pour le préfet de région,
par délégation,
La directrice départementale
De la cohésion sociale,


Corinne GAUTHERIN

Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
11/2010	0	0	0	1	0	0	0	1
Durée cumulée des contrats en mois	0	0	0	9	0	0	0	9